

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL TENUE LE 19 AVRIL 2017 À 19 H 00 À L'HÔTEL DE VILLE, 5569 CHEMIN QUEEN-MARY À HAMPSTEAD.

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire William Steinberg, Madame la conseillère Karen Zajdman, Messieurs les conseillers Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax, Warren Budning et Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du maire Steinberg.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Richard Sun, directeur général et Me Pierre Tapp, greffier, qui prend note des délibérations.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte à 19h00.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Aucune personne ne présente de question au Conseil.

2017-075

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

- D'adopter l'ordre du jour du conseil régulier tel que présenté.

Adoptée

2017-076

AUTORISATION – PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE NATIONALE DE PLANIFICATION URBAINE 2017

ATTENDU QUE la Conférence nationale de planification urbaine 2017 se tiendra à New York City, New York, le 6 mai 2017 au 10 mai 2017;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QUE le Conseil autorise conseiller Warren Budning et conseiller Leon Elfassy à participer à la Conférence nationale de planification urbaine 2017 se tiendra à New York City, New York, le 6 mai 2017 au 10 mai 2017;
- QUE l'autorisation couvre les dépenses relatives à cette conférence pour le conseiller Warren Budning et le conseiller Leon Elfassy qui sont estimées à 2 500\$US chaque.

Adoptée

2017-077

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 1014 SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU).

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du Conseil tenue le 3 avril 2017;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu copie du Règlement n° 1014 intitulé «Règlement sur le Comité consultatif d'urbanisme», et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Warren Budning et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- D'adopter le projet de Règlement n° 1014 intitulé : « Règlement sur le Comité consultatif d'urbanisme ».

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2017-078

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CCU DU 13 AVRIL 2017

Chaque membre du Conseil en ayant reçu copie, le greffier dépose le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme, tenue le 13 avril 2017.

Le conseil prend acte du dépôt dudit procès-verbal par le greffier.

2017-079

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LES MODIFICATIONS DES FAÇADES POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU **34, CHEMIN GLENMORE**, LOT N^O 2 089 891, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT DE ZONAGE N^O 1001-2) ET (RÈGLEMENT PIIA N^O 775).

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Warren Budning et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE les modifications des façades pour une maison unifamiliale située au **34, chemin Glenmore** et soumises à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 13 avril 2017 soient approuvées. Les modifications sont conformes aux dispositions du Règlement de zonage n^o 1001-2 et respectent les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n^o 775.

Adoptée

2017-080

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'AGRANDISSEMENT ET LES MODIFICATIONS DES FAÇADES POUR UN BÂTIMENT MULTIFAMILIAL SITUÉ AU **5763, CHEMIN CÔTE SAINT-LUC**, LOT N^O 2 088 777, ZONE RC-1 (RÈGLEMENT DE ZONAGE N^O 1001-2) ET (RÈGLEMENT PIIA N^O 775).

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Warren Budning et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE l'agrandissement et les modifications des façades pour un bâtiment multifamilial situé au **5763, chemin Côte Saint-Luc** et soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 13 avril 2017 soient approuvés. Les modifications sont conformes aux dispositions du Règlement de zonage n^o 1001-2 et respectent les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n^o 775.

Adoptée

2017-081

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA MODIFICATION DE FAÇADE POUR UNE MAISON BIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU **14-16, PLACE HOLTHAM**, LOT N^O 2 090 018, ZONE RB-8 (RÈGLEMENT DE ZONAGE N^O 1001-2) ET (RÈGLEMENT PIIA N^O 775).

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Warren Budning et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE la modification de façade pour une maison bifamiliale détachée située au **14-16, place Holtham** et soumise à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 13 avril 2017 soit approuvée. La modification est conforme aux dispositions du Règlement de zonage n^o 1001-2 et respecte les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n^o 775.

Adoptée

2017-082

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA MODIFICATION DE L'ENTRÉE VÉHICULAIRE POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 20, CHEMIN ELLERDALE, LOT N^O 2 088 864, ZONE RA-1 (RÈGLEMENT DE ZONAGE N^O 1001-2) ET (RÈGLEMENT PIIA N^O 775).

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Warren Budning et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE la modification de l'entrée véhiculaire pour une maison unifamiliale détachée située au **20, chemin Ellerdale** et soumise à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 13 avril 2017 soit approuvée. La modification est conforme aux dispositions du Règlement de zonage n^o 1001-2 et respecte les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n^o 775.

Adoptée

2017-083

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LES MODIFICATIONS DES FAÇADES POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 77, CHEMIN GLENMORE, LOT N^O 2 090 055, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT DE ZONAGE N^O 1001-2) ET (RÈGLEMENT PIIA N^O 775).

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Warren Budning et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE les modifications des façades pour une maison unifamiliale détachée située au **77, chemin Glenmore** et soumises à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 13 avril 2017 soient approuvées. Les modifications sont conformes aux dispositions du Règlement de zonage n^o 1001-2 et respectent les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n^o 775.

Adoptée

2017-084

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA MODIFICATION DE FAÇADE POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 301, CHEMIN DUFFERIN, LOT N^O 2 088 482, ZONE RB-6 (RÈGLEMENT DE ZONAGE N^O 1001-2) ET (RÈGLEMENT PIIA N^O 775).

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Warren Budning et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE la modification de façade pour une maison unifamiliale détachée située au **301, chemin Dufferin** et soumise à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 13 avril 2017 soit approuvée. La modification est conforme aux dispositions du Règlement de zonage n^o 1001-2 et respecte les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n^o 775.

Adoptée

2017-085

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Warren Budning et résolu à l'unanimité de clore la séance à 19h08.

Adoptée

(s) William Steinberg
Dr. William Steinberg, maire

(s) Pierre Tapp
M^c Pierre Tapp, greffier